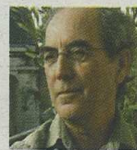


EMPRUNT Jean-Noël Darde, universitaire, part en guerre contre les thèses à base de copier-coller.

«L'ampleur du plagiat, c'est ça la nouveauté»

Recueilli par **VÉRONIQUE SOULÉ**
Dessin **GIANPAOLO PAGNI**

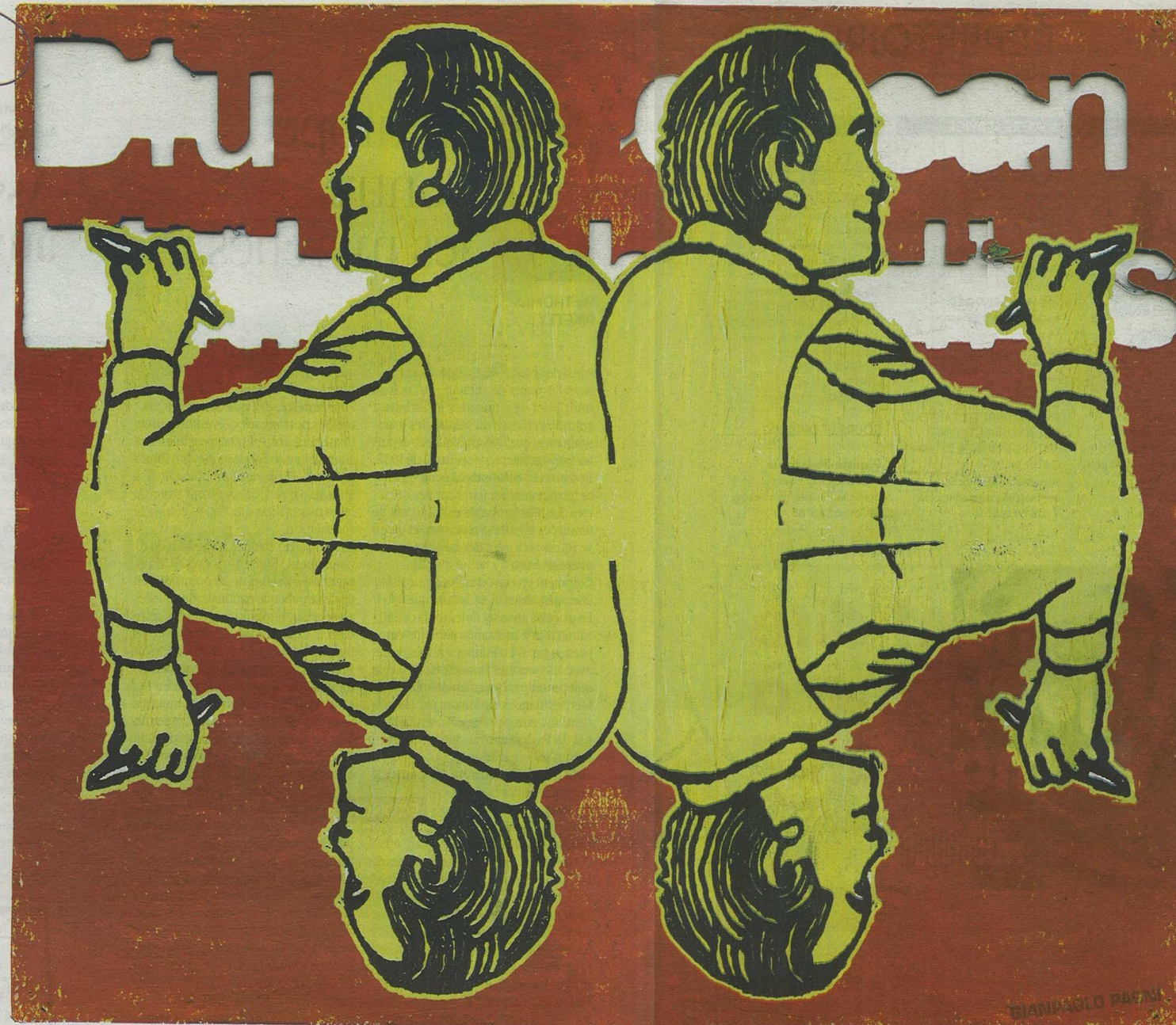
Avec Internet, le plagiat est devenu un fléau, y compris à l'université. Etudiants et universitaires piochent allégrement, les logiciels anti-plagiat sont dépassés. En 2005, lors d'un jury de soutenance, Jean-Noël Darde, maître de conférences à Paris 8, se retrouve à juger des mémoires plagiés. Devant la passivité de ses pairs, il décide de partir débusquer les plagiat, pour enfin faire bouger les choses. Et en décembre 2009, il lance son blog: Archéologie du copier-coller, sur les traces, en Suisse, de Michelle Bergadaà, professeure à l'université de Genève (1). Entretien.



Connaît-on le pourcentage des thèses et des mémoires plagiés? C'est un phénomène important. L'année 2005-2006, alors que je ne m'intéressais qu'aux mémoires, sur un peu plus de trente, une dizaine étaient problématiques. S'agissant des thèses [de doctorat, ndr] liées à mon département Hypermédia (associé aux sciences de l'information et de la communication), j'estime que 50% posent des problèmes qui auraient dû être résolus avant leur soutenance. Mais toutes les disciplines sont touchées. Je reçois de nombreux mails de collègues - en mathématiques, en informatique, en histoire médiévale, grammairie latine, etc. Le plus grave, ce sont les effets pervers. Dans un labo où l'on découvre une thèse-plagiat, l'ensemble des thèses se retrouvent dévaluées. Pour me limiter aux deux thèses-plagiat de Paris 8 étudiées dans mon blog, le laboratoire dont elles sont issues a aussi produit des thèses excellentes.

Du coup, certains hésitent à briser la loi du silence: s'ils font état de la tolérance au plagiat de collègues, ce sont leurs propres doctorants qui vont en subir les conséquences. C'est pourquoi je distingue le silence complice - de l'universitaire que le plagiat n'indigne pas - du silence contraint - de celui qu'il indigne mais qui n'ose pas en faire état, soit pour protéger ses étudiants, soit pour ne pas en pâtir dans sa carrière. Un jeune collègue m'a envoyé un mail de soutien. Trois semaines plus tard, je le croise et il ne me dit pas un mot. Entre-temps il avait vu que son directeur de thèse était impliqué dans une affaire de plagiat. Or sa carrière dépend de lui. Je le comprends.

Est-il facile de repérer un plagiat? Ils sont un excellent outil si on en connaît les limites. Or elles sont importantes. Ce type de logiciel, comme Compilatio.net - le plus utilisé - recommandé par le ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, ne repère en effet que les copier-coller stricts. Il suffit de changer un mot dans une séquence pour qu'il devienne aveugle. Il ne repère pas non plus les paraphrases et les traductions. Le doctorant de l'EHESS a fait passer son chapitre plagié au contrôle de Compilatio.net,



qui lui a accordé le feu vert et n'a détecté que 9% de plagiat... Une partie seulement des plagiat que j'ai rencontrés auraient été détectés par Compilatio.net. Je prendrai deux cas. Le premier est le plagiat que j'appelle «en forme de saucière gras-maigre»: à partir d'un seul copier-coller, l'auteur fait deux plagiat séparés, non repérables par le logiciel. Un second type de plagiat qui passe à travers les mailles est celui que j'appelle le «briquet de Darwin». L'auteur a traduit un texte avec le logiciel Alta Vista et a fait un co-

DÈS LE COLLÈGE, ÇA POMPE ÉNORMÉMENT

Piller Internet pour préparer un exposé, peaufiner une fiche de lecture ou saupoudrer un commentaire de textes de quelques belles phrases intelligentes est devenu en quelques années un sport très pratiqué au collège et au lycée. Le pire, selon les profs, c'est que la génération du copier-coller n'a pas toujours l'impression de tricher, tant la manip est simple. Leur méthode pour lutter contre les pompeurs du Net: donner des consignes strictes qui obligent à des réponses réfléchies et pas toutes faites, et surtout, enseigner le respect des sources et les vertus des guillemets.

Le plagiat n'est pas nouveau. Un lecteur de mon blog m'a expliqué qu'il travaillait sur des thèses de la fin du XIX^e siècle où il avait repéré une succession de plagiat. C'est l'ampleur du phénomène qui est nouvelle. Cela est lié à la facilité d'accès aux sources grâce au numérique et à Internet. C'est aussi favorisé par la «culture du résultat» imbibée que l'on a importée à l'université. Pour améliorer ses scores bibliométriques (le nombre de publications), elle amène des universitaires à

vouloir parfois publier à tout prix et par tous les moyens, parfois n'importe quoi. **Comment en venir à bout?** Il serait très facile par exemple d'organiser dans le secondaire, où les élèves font beaucoup de copier-coller, un enseignement sur les règles et les normes d'emprunt aux travaux des autres. Le référencement d'un texte trouvé sur Internet est le même que pour un imprimé: auteur, date... et pas seulement l'adresse du lien. On ne peut pas passer sa vie à surveiller. Mais on peut établir des règles claires sur les décisions à prendre devant un plagiat repéré a posteriori. Aux Etats-Unis, quand on est pris en flagrant délit, c'est très grave. Sur les sites de toutes les grandes universités américaines et canadiennes, on accorde une place importante au plagiat, avec l'annonce des sanctions. A part quelques exceptions, la France est très en retard. ♦

(1) son site anti-plagiat, ouvert dès 2004, est une référence: Responsable.unige.ch

CARNET DE SANTÉ

Par **ÉRIC FAVEREAU**

Grippe A: les vaccins achetés mais peu utilisés étaient quasi sans danger

Allez, encore un effort, et pour la route un verre de grippe A avant que l'été ne vienne effacer les dernières traces de cette épidémie mondiale... Et d'abord une constatation: alors que le ministère de la Santé affirmait tenir une politique de transparence totale, aujourd'hui on ne sait toujours rien sur l'état des négociations avec les laboratoires après le refus du gouvernement de recevoir la moitié des 92 millions de doses de vaccins pourtant commandés. Où en est-on? Y a-t-il eu accord? C'est le black-out comme lors des négociations pour l'achat, l'été dernier. Drôle de démocratie sanitaire sur un enjeu essentiel.

Ensuite, quelques données, venant de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Rendues publiques la semaine dernière, elles portent sur la vaccination en France et sur les effets secondaires provoqués. Contrairement aux rumeurs véhiculées sur le Net, le vaccin s'est révélé au moins aussi sûr que celui de la grippe saisonnière. Formellement, fin mars 2010, 5,7 millions de personnes ont été vaccinées en France. C'est donc très peu. Depuis le 20 janvier 2010, date à laquelle les médecins généralistes ont eu accès au vaccin, ces derniers ont vacciné un peu moins de 6 000 patients. Bref, une goutte d'eau.

L'Afssaps a recensé autour de 4400 effets indésirables. Si l'on entre dans le détail, avec le vaccin Pandemrix - celui conçu avec l'adjuvant - plus

de 95% des effets secondaires étaient «d'intensité bénigne à modérée». C'est-à-dire des petites douleurs, des syndromes grippaux, ou de légères réactions inflammatoires sur le site de l'injection. Par contre, il y a eu 307 cas d'effets secondaires considérés comme «médecinalement significatifs», c'est-à-dire ayant entraîné une gêne fonctionnelle. Trois cas de décès ont été notifiés, mais selon l'Afssaps, «après étude, le lien avec le vaccin n'a pas été retenu». Chez l'enfant, un cas grave: un choc anaphylactique chez une jeune fille de 17 ans. Avec le vaccin Panenza, fabriqué celui-là sans adjuvant - il était recommandé pour les femmes enceintes et chez les enfants âgés de moins de 9 ans -, 549 cas d'effets indésirables ont été notifiés, dont plus de 84% «bénins» ou «modérés».

Globalement chez la femme enceinte, on a comptabilisé 13 morts intra-utérines, 12 cas de fausse couche. «A ce jour, aucune donnée ne permet de relier ces événements à la vaccination», note l'Afssaps en rappelant qu'en dehors de toute vaccination «la fréquence de ce type d'événements est de l'ordre de 4 pour 1000». Enfin, les cas de syndrome de Guillain-Barré: depuis le début de la campagne, 9 cas ont été rapportés chez des personnes vaccinées, soit un taux très inférieur à celui rencontré dans la population générale hors vaccination. Bref, la morale est sauve: on a certes dépensé beaucoup d'argent, mais cela a été sans danger. ♦



L'OBJET

ON PEUT TOUS SE PIQUER DE RUCHES

On le sait, les abeilles sont en danger: pesticides, infections parasitaires, maladies, pollution (lire aussi page 36). Inquiétant: les abeilles participent à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs, produisent plus de 20 000 tonnes de miel chaque année, etc. Un toit pour les abeilles (1) a mis en place un parrainage de ruches ouvert aux particuliers et aux entreprises. On fait un don et l'asso se charge de toute la gestion de la ruche. E.P.

PHOTO REUTERS
(1) Un toit pour les abeilles.fr

CARNET

DÉCÈS

Mimi Lempicka BERTRAND, son épouse, Aurélie, Stéphane et Théophile, ses enfants, Irène BERTRAND, sa mère, Et l'ensemble de la famille, amis et proches, ont la profonde douleur de vous faire-part du décès de

Philippe BERTRAND
Auteur-Dessinateur

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 3 Bld Edgar Quinet à PARIS, le jeudi 20 mai 2010 à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SOUVENIRS

Gérard RAYAUD

nous a quittés le 15 mai 2009.

"Du silence au silence, l'espace se tend et le son s'éprend du verbe infiniment."



Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...

Contactez-nous

Réservations et insertions la veille de 9h à 11h pour une parution le lendemain

Tarif 2010: 15€ TTC (prix à la ligne) Abonnés et associations: -10%

Tél. 01 40 10 52 45 Fax. 01 40 10 52 35

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail: carnet-libe@amaurymedias.fr

La reproduction de nos petites annonces est interdite

Le Carnet
Christiane Nouygues
01 40 10 52 45

carnet-libe@amaurymedias.fr